

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 83 Education musicale 3			
Code	PEPS3B83PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte François XHROUET (francois.xhrouet@helha.be) HELHa Gosselies David PRINCE (david.prince@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Fanny ROUCOU (fanny.roucou@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
 - 7.4 Pomouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable d'explorer, organiser, argumenter, adapter, intégrer des contenus et s'exprimer à travers des pratiques liées à la discipline.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS3B83PSA Éducation musicale 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B83PSA Éducation musicale 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education musicale			
Code	22_PEPS3B83PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Fanny ROUCOU (fanny.roucou@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 4 Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

Compétence 5 Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Compétence 6 Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques

Compétence 7 Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

En outre, l'étudiant(e) sera capable :

- **de s'exprimer et s'investir** à travers les différents contenus **dans une situation pratique** : le format du cours est essentiellement à portée pratique. Il s'agit donc de se constituer activement un bagage musical à exploiter dans son futur professionnel
- **d'expérimenter et analyser des pratiques liées à la discipline** : une mise en relation théorique sera également envisagée (d'une part avec les notions de technique musicale, d'autre part avec celles liées au développement de l'enfant). Le but est que la pratique s'inscrive de manière juste par rapport aux caractéristiques propres de la discipline abordée.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Découverte et appropriation :

- de l'aspect vocal
- de l'aspect rythmique
- de l'aspect instrumental

Démarches d'apprentissage

Découverte et appropriation :

- du travail vocal, rythmique, instrumental
- du développement méthodologique
- de la recherche d'extensions intra/interdisciplinaires
- de différents supports mémoires
- de l'exploitation des instruments

Dispositifs d'aide à la réussite

La pratique et la mise en situation se font de manière régulière en classe. En outre, l'étudiant est encouragé à s'investir **dans la récolte et la préservation de son répertoire** ; il peut recourir aux enregistrements audios ou vidéos. Note importante : ceux-ci étant uniquement réservés à l'exploitation personnelle et professionnelle, l'étudiant veillera à en faire un usage respectueux et raisonnable, tenant compte de l'interprète et de l'auteur du matériel musical présenté (pas de diffusion publique nuisant au principe de droit à l'image et/ou d'appropriation abusive de la part de l'étudiant nuisant au principe de droit d'auteur).

Sources et références

- Ressources pédagogiques exploitées dans le cadre des activités des "Jeunesses Musicales"
- Répertoire de référence composé d'artistes jeunesses (A. Sylvestre, Versini, H. Dès, ETC.) et de musiques instrumentales.
- VAILLANCOURT G., "Musique, musicothérapie et développement de l'enfant"
- CANAT DE CHIZY E., "L'importance de l'enseignement de la musique dans l'éducation"
- MATTHYS A., "Le Jardin des Sons"

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne sont mis à la disposition des étudiants via la plateforme ConnectED : ils reprendront de manière globale le matériel étudié en classe. **La prise de notes** concernant le développement méthodologique ainsi que les extensions (musicales ou transdisciplinaires) reste à charge de l'étudiant.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Le travail journalier correspond à 100% des points d'évaluation. Un travail non remis en temps correspond à la note de zéro pour ce travail.

- Travail de groupe avec présentation orale
- Travail écrit individuel

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	100	Trv	100	Trv	100
Période d'évaluation						

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).